

# Les rendez-vous de la création

Vous avez une idée, un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vous propose son aide à l'occasion des rendez-vous de la création.

## Objectifs des rendez-vous de la création



Les rendez-vous que nous vous proposons sont généralistes et permettent d'avoir une approche globale de votre projet, de découvrir ou valider le processus de création, de vous donner les outils et les contacts nécessaires à son montage, au lancement et au développement.

## Ce que ne sont pas les rendez-vous de la création



Ces rencontres ne sont pas des rendez-vous experts en matière juridique, comptable, fiscal, marketing ou encore en matière de connaissance de votre futur métier.

En revanche, nous vous communiquerons des fiches techniques et saurons vous orienter vers les bons interlocuteurs ou dispositifs, souvent gratuits, pour vous permettre d'obtenir les premiers éléments de réponse.

## Organisation du rendez-vous



Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, en visioconférence ou dans une des communes de la CASA, sous réserve de disponibilité d'une salle.

La durée des rendez-vous est d'environ 1h00 à 1h30 en fonction de vos besoins.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de nous contacter au 06 85 74 34 31 ou [permanence.conseils@agglo-casa.fr](mailto:permanence.conseils@agglo-casa.fr).